

Un autre élan

Le 30ème Conseil National des 5 et 6 Novembre 1983 l'a confirmé : « Vie Libre » continue sa route. 22.000 femmes et hommes et aussi des jeunes, sont toujours motivés, pour faire avancer, bouger « Vie Libre », malgré la crise qui secoue considérablement le militantisme.

Redisons-le très fort, soyons fidèles à notre Charte. Toute notre force est là, dans ce document écrit il y a 30 ans. Nous avons besoin, en ces temps difficiles, d'être unis, respectueux de notre ligne, qui consiste à être au service des plus démunis, des petits, des délaissés. Une action pleine de respect pour le malade alcoolique, pour ceux et celles qui nous entourent, donc pour chacun de nous.

L'autre élan, c'est aussi d'agir, pour construire, en responsable, de faire avancer les choses en prenant en compte les soucis, les suggestions de tous, en particulier, celles des plus défavorisés, des isolés.

Le Mouvement est divers ; il est riche de ses différentes sensibilités qui, lorsqu'elles s'expriment, traduisent des réalités, des sentiments authentiques.

Ce serait une mauvaise chose, si « Vie Libre » se comportait comme un bloc insensible, où le pouvoir et le sectarisme écraseraient les valeurs humaines, dont nous sommes si fiers.

Partageons les richesses du Mouvement, ses méthodes qui peuvent, pour leur part, aider à la construction des personnes, des familles, et aussi transformer cette société, qui marginalise toujours notre verre d'eau.

Demain, ce nouvel élan, nous l'obtiendrons par l'optimisme, la volonté et la persévérance. Dans nos rassemblements, au mois de Juin, confirmons cette force puissante que représente « Vie Libre » dans notre France.

Albert GRELIER

SOMMAIRE

Information

De l'alcootest à l'éthylotest 2

Vie du Mouvement

Nos journées nationales en 1984 3

Le compte rendu de réunion 4

Le militantisme en milieu rural 5

Statistiques

Bilan de l'alcoolisme en France 6-7

Formation

Les bons outils du militant en 1984 8-9

Vie quotidienne

Le fonctionnement des C.C.P. 10

Sociologie

Se sentir du monde populaire 11

Stage

Le stage de Voiron 12-13

A savoir

La main 14

Adhésion

Réflexion d'un militant quelques jours avant sa mort 15

De l'alcootest à l'éthylotest

Fléau social, l'alcool n'en est pas moins nuisible sur la route. On doit considérer aujourd'hui que la moitié des conducteurs impliqués dans un accident mortel, présente un taux d'alcoolémie supérieur au taux légal, et que l'on retrouve cette caractéristique chez 40 % des responsables présumés de ces accidents.

Ces chiffres, exorbitants, ne font que traduire fidèlement la triste réalité des causes d'accidents de la route et sont extraits d'une étude effectuée par le Professeur Got (1).

Cette hécatombe routière, aussi effroyable qu'inutile, devrait choquer et même révolter.

Jusqu'au 8 Décembre 1983, la lutte contre l'alcool au volant s'appuie sur deux textes principaux : la loi du 9 Juillet 1970 et celle du 12 Juillet 1978. La première ne prévoyait la possibilité de recherche de l'imprégnation alcoolique qu'en cas d'infractions graves (Art. L.14 du Code de la Route), ou d'accident corporel. Ce n'est qu'en 1978 qu'a été instaurée la procédure de dépistage systématique par l'alcootest. Cette disposition s'est avérée être dans la pratique un contrôle de type aléatoire et de caractère peu dissuasif. Cette situation vient de prendre fin au moins en théorie.

L'alcoolémie mesurée

Le Parlement ayant suivi le Gouvernement pour établir une nouvelle définition légale du contrôle de l'état alcoolique par la « loi n° 83.1045 du 8 Décembre 1983 ».

L'alcoolémie sera mesurée maintenant, non plus seulement dans

le sang par le taux de 0,80 gramme pour mille, mais aussi dans l'air expiré par un nouveau taux de 0, + 1 gramme par litre.

Malgré une différence de taille, ces deux chiffres traduisent le même degré d'imprégnation alcoolique.

Ils constituent une équivalence simplement fondée sur un principe biologique selon lequel : « 2,1 litres d'air pulmonaire profond contiennent une quantité d'alcool égale à celle contenue dans un milligramme de sang » (ocde).

Cette nouvelle définition légale permet d'utiliser des « éthylomètres », capables de faire la preuve d'un état alcoolique au même titre que la prise de sang, dont le principe demeure pour laisser une possibilité de choix à l'automobiliste contrôlé.

Des indications fiables

On assiste ainsi, en 1984, au remplacement progressif des célèbres « alcootests » par des « éthylotests ».

Le Comité Interministériel de la Sécurité Routière aurait acquis 15.000 éthylotests, dont 10.000 destinés à la Gendarmerie et 5.000 à la Police.

Quel est l'intérêt pratique réel de l'éthylotest ? En fait, son principal atout consistera à donner des indications beaucoup plus fiables que celles fournies par l'alcootest.

Il est attendu, aussi, de sa mise en service, un choc sur l'opinion publique, avec les effets, « heureux » mais trop brefs produits par l'entrée en vigueur de la loi de 1978 où la proportion des responsables d'accidents mortels présentant une alcoolémie supérieure au taux de 0,80 gr./l. était tombée à 31,7 % contre 39,7 % en 1977.

Une substitution progressive

Mais, quoiqu'il en soit, la substitution de l'éthylotest à l'alcootest ne peut se faire que progressivement pour des impératifs d'ordre budgétaire. L'équipement complet de la seule gendarmerie nécessiterait près de 25.000 de ces appareils dont le coût unitaire est de l'ordre de 15.000 à 20.000 francs.

En outre, cette nouvelle législation supprime le double seuil d'infraction sanctionné par une simple contravention pour un taux d'alcool compris entre 0,80 et 1,20 gr./l., pour ne laisser subsister que le délit constitué dès l'atteinte du seuil fatidique de 0,80 gr./l. (peine de 1 mois à 1 an de prison et une amende de 500 à 8.000,00 francs, ou l'une de ces deux peines).

Par contre, cette loi (tout comme son projet) n'a pas jugé utile d'abaisser le taux légal !...

Plus de circonstances atténuantes

On peut espérer que le monde judiciaire comprendra que cette législation, bien insatisfaisante, se doit d'être appliquée strictement. L'alcool a souvent servi de circonstance atténuante, et il est temps qu'en France on prenne conscience de l'ampleur de la saignée subie et notamment parmi notre jeunesse.

Il est donc absolument vital de reconnaître que quelle que soit la périodicité des libations, il existe un phénomène d'accoutumance : alcoolique occasionnel ou chronique. Le malade devient dépendant de l'alcool.

Le crime d'alcool sur la route se doit d'être reconnu par tous, pour ce qu'il est : Un acte impardonnable.

Alexandre ROUSSEL

(1) Professeur d'Anatomie-pathologie à l'Hôpital R. Poincaré de Garches.

Nos journées nationales en 1984

Le Comité National des 3 et 4 décembre 1983 a décidé que les rassemblements de 1984, remplaçant le Congrès National conformément au vote du Conseil National seront départementaux.

Tous sans exception se feront dans le mois de juin, mois national, et si possible à la Pentecôte, (10-6-84) avec le même thème « Le Mouvement Vie Libre, force d'action et de représentation dans une France alcoolisée ».

A ce sujet, un texte de base a été envoyé à toutes les sections. A partir de ce document, la région Centre en a préparé un questionnaire que nous vous proposons à titre d'exemple.

Proposition pour la journée nationale

Au début de la création de notre Mouvement, A. TALVAS affirme : tout malade peut guérir.

Est-ce que, de nos jours, nous sommes convaincus de cette réalité, et disposés à faire vraiment confiance à la personne que nous contactons pour la première fois ? Cette première force l'avons-nous ?

La mettons-nous en pratique ?

En équipe ?

Dans l'amitié ?

Dans la complémentarité ?

Dans l'unité ?

Faisons-nous le point régulièrement de tous ces aspects ?

Ainsi, agissons-nous en équipe, ou au contraire, en individualiste ? en paternaliste ?

Ou faisons-nous encore notre petit « Vie Libre » à nous ?

Percevons-nous le lien étroit entre abstinence, lutte contre les causes de l'alcoolisme, et action représentative de « Vie Libre », cette dernière qui fait de nous (avons-nous affirmé dès le départ de 1954) :

UN CORPS REPRESENTATIF DES VICTIMES DE L'ALCOOLISME, et de nos jours, ajoutons-nous ?

UN PARTENAIRE SOCIAL DES AUTRES ORGANISATIONS.

Déroulement de cette journée nationale en carrefours

● Revalorisation de nos contacts avec le malade.

Ecoute, respect, délicatesse, discrétion, etc.

● Revalorisation de notre amitié. Gratuite, disponibilité, persévérance, discrétion, etc.

● Revalorisation de notre abstinence.

Cette abstinence n'est-elle pas une force véritable et originale dans une France alcoolisée ?

Notre verre d'eau est l'insigne de « Vie Libre » et le témoignage de la première action.

● Revalorisation de notre action collective.

L'action en équipe est complémentaire et beaucoup plus riche. Elle renforce l'unité dans la responsabilité.

● Revalorisation de notre carte rose.

Dynamisme, réflexion, formation

Pour lutter efficacement contre les causes de ce fléau qu'est l'alcoolisme, nous devons dans une autre étape, renforcer aussi notre formation.

Par l'action en équipe de base.

Par la responsabilité du plus grand nombre.

Par la participation aux stages de formation, journée d'étude, et de réflexion, etc.

« Vie Libre » doit trouver son dynamisme dans sa force de réflexion, de formation, de persuasion, d'action et de libération des malades alcooliques et de leur famille.

Louis LE BLEVEC

Le compte rendu de réunion

**Pourquoi ? Pour qui ?
Le compte rendu doit atteindre deux objectifs :
Retracer ce qui s'est dit, c'est le document « his-
torique » de la section.
Etre utilisable par les instances auxquelles il est
destiné.**

La rédaction du compte rendu exige que le secrétaire prenne des notes. Faute de connaître la sténographie, ce n'est pas toujours facile.

Il n'y a guère de règles en la matière, chacun ayant sa façon de procéder. Tout au plus, peut-on conseiller de noter le nom de l'intervenant, et de prendre l'essentiel de ce qui est dit.

Le tout est ensuite mis en forme intelligible, la référence au mot permettant très souvent de fixer ses souvenirs.

Il ne s'agit pas de restituer du mot à mot, ce qui est pratiquement impossible, mais il faut être objectif et ne pas interpréter les idées émises en fonction de ce qu'on en pense soi-même.

Le secrétaire chargé du compte rendu évitera de noter les discussions personnelles ou hors sujet.

On peut bien sûr le faire à condition que l'ensemble des per-

sonnes présentes soit d'accord, faire l'enregistrement sur magnétophone, mais l'expérience a prouvé qu'à moins d'une grande habitude, il est difficile de s'y retrouver, surtout si la discussion a été passionnée.

Attention aux propos

Si le document doit être produit à des organismes extérieurs au Mouvement (Municipalité par exemple), le relire attentivement et supprimer tout ce qui est inutile, ou qui peut donner lieu à une mauvaise interprétation, ou bien constituer une indiscretion notoire.

Entendons-nous, il ne s'agit pas de tricher, mais d'éviter que la transcription de propos maladroits puisse porter préjudice au Mouvement et aux militants.

Le secrétaire et le responsable n'hésiteront pas, en cas de doute, à prendre conseil auprès de leur Comité Départemental ou régional.

Maurice **LEBORGNE**

P.S. : Le Secrétariat National attend vos comptes rendus, rédigés du mieux que possible selon la description ci-dessus.

Nouveau Conseil d'Administration

Président : Le Sayec Michel

Vice-président : Ricouard Roland

Secrétaire général : Grelier Albert

Secrétaire général adjoint : Fleury Gérard

Trésorier national : Jonquet Louis

Trésorier national adjoint : Mallet Jean-Pierre

Membre du C.A. : Charbonnier Georges

Membre du C.A. : Le Saux Christian

Membre du C.A. : Masse Claude

Membres du Comité National

Berne Claude

Chapel Jacky

Dujean Hervé

Guilgaut André

Junker Léon

Rave Jacques

Rousseaux Pierre

Talvas André

Un abonnement à Agir par famille : une nécessité

AGIR

La revue
indispensable
pour notre action
VIE LIBRE

Je m'abonne...

Je m'abonne...

Nom Prénom

Adresse

Section de

Abonnement à 20 F

à adresser à Vie Libre, 8, impasse Dumur, 92110 Clichy.

Le militantisme en milieu rural

C'est lorsque l'action est difficile, qu'elle rencontre des obstacles, que le Mouvement a besoin de tous. Face aux multiples problèmes que soulève l'alcoolisme en milieu rural, les militants doivent se mobiliser courageusement. Armons-nous de patience et de volonté. Aucune cause n'est perdue pour « Vie Libre ». Agissons.

Le militantisme en milieu rural, ce n'est pas une mince affaire.

Bien souvent le militant est seul dans son village, éloigné de sa section, des kilomètres à parcourir, les permanences « Vie Libre » inexistantes et les permanences des assistantes sociales sont rares et de très courte durée, bien souvent aux heures où le militant est au travail. Le samedi, il n'y a aucune permanence.

Quant aux médecins pas facile non plus à toucher, car leur travail s'effectue dans plusieurs villages, les obligeant bien souvent à être absents de leurs cabinets.

Voyons ensemble comment pallier à cet état de choses.

Se serrer les coudes

Il est indéniable que l'implantation d'équipe de base est non seulement souhaitable, mais une nécessité absolue et que le foyer soit militant à part entière ; on doit se serrer les coudes dans le monde rural, la carte de relations est devenue, elle aussi, une nécessité. Car plus nous aurons des personnes dans le coup, plus le travail sera moins fastidieux pour le militant, et le ras le bol ne surgira pas.

On doit prendre contact avec les mairies, les curés, les institu-

teurs, les médecins, les infirmières, assistantes sociales, aides-familiales rurales, employeurs...

Toutes ces personnes, si elles ont une bonne information, seront des nôtres. Car beaucoup d'entre elles sont de plus en plus sensibilisées à la maladie alcoolique.

Dans le contexte actuel, elle frappe tous les milieux. Les personnes âgées, les hommes, les femmes, les jeunes, et parfois les enfants.

Des journées d'étude

Il est temps de se réveiller, les malades ne sont plus les mêmes ; la menace du chômage, la peur colportée par les médias dans la menace d'une guerre, les dialogues et combats politiques...

Nous devons mener une action d'espérance, d'amitié et d'amour ; nous serons compris.

Mais pour cela, il va falloir en discuter en section rurale. Ne croyez-vous pas qu'une ou plusieurs journées d'étude avec l'aide de notre Charte, ne seraient pas souhaitables, sinon bénéfiques ?

C'est à nous, militants, ensemble, avec l'amitié qui nous est chère, de faire le pas en avant.

Rassemblons-nous

Comment motiver cette société qui nous entoure, pour qu'elle nous apporte son soutien ? Encore faut-il que nous nous en donnions les moyens. Rassemblons-nous pour ce travail, étudions-le, invitons nos membres sympathisants, ils ont certainement des idées à nous transmettre.

Qu'attendons-nous des autres ? si nous ne leur apportons pas les moyens nécessaires pour nous comprendre et nous aider.

Militants, militantes et jeunes « Vie Libre » du monde rural, la tâche est ardue, mais n'ayons pas peur. Combattons ensemble, ce n'est pas en se retranchant dans un bastion que l'on gagne la guerre. Car un jour on manque de tout et on se retrouve seul.

André LEVERT.

**ENVOYEZ - NOUS
VOS REFLEXIONS
ET FAITS D'ACTION.
MERCI.**

Bilan de l'alcoolisme en France

En 1981, 18.010 décès ont été enregistrés en France sous les rubriques « alcoolisme - psychose alcoolique » (alcoolisme, délirium, polynévrites) et « cirrhose du foie ».

Le taux pour 100.000 habitants passe pour les cirrhoses de 27,8 à 26,9 faisant descendre le taux conjugué alcoolisme - cirrhose de 34,1 à 33,2.

Ces chiffres qui proviennent des statistiques de l'INSERM, ne tiennent pas compte du rôle aggravant de l'alcool dans de nombreux troubles de santé, ni même dans les accidents de la route ou du travail ; ils ont trait à des maladies chroniques dont l'étiologie alcoolique est démontrée pour la plupart des cas et qui sont l'aboutissement d'une longue période d'intoxication.

Baisse de l'alcoolisme et hausse des cirrhoses : Nord-Pas-de-Calais, Alsace, Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées.

Hausse de l'alcoolisme et baisse des cirrhoses : Bretagne, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Rhône-Alpes, Pays de la Loire, Poitou-Charentes, ainsi que la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, où chiffres et variations sont traditionnellement peu importants.

L'examen du bilan, région par région, conduit aux constatations suivantes : Il y a des régions où alcoolisme et cirrhose suivent ensemble un mouvement parallèle, en baisse, ou en hausse.

En baisse : Ile-de-France, Centre, Corse, Languedoc-Roussillon, Bourgogne, Aquitaine.

En hausse : Lorraine, Picardie, Auvergne, Limousin. Et surtout la Franche-Comté, dont le taux de décès par cirrhose augmente de près de 3 points.

Région par région

Les changements intervenus

Alsace

L'Alsace qui précédait largement la Lorraine, est derrière elle aujourd'hui. Grâce au département du Haut-Rhin, le taux régional des décès par alcoolisme et psychose alcoolique diminue de façon notable ; on constate cependant une très légère augmentation des cirrhoses.

Auvergne

Cette région, en progrès ces dernières années, amorce une très légère remontée dans ses deux taux. Le Puy-de-Dôme et l'Allier plus modestement entraînent une augmentation du taux des décès par alcoolisme et psychose alcoolique ; il semble également à l'origine de celle du taux régional des cirrhoses.

Aquitaine

Dans le département des Pyrénées-Atlantiques, la baisse sensible du taux des décès par alcoolisme et psychose alcoolique est le seul mouvement un peu affirmé, et entraîne une légère diminution du taux régional des décès par cirrhoses, se trouve expliquée par les deux fortes baisses constatées dans les Landes et le Lot-et-Garonne.

Basse-Normandie

Si la mortalité par alcoolisme et psychose alcoolique y reste à peu près stationnaire, par contre la baisse des cirrhoses affichée cette année est d'autant plus intéressante, qu'elle prolonge un mouvement déjà bien amorcé.

Bretagne

La faible diminution des taux de mortalité par alcoolisme et psychose alcoolique dans le département de l'Ille-et-Vilaine est loin d'équilibrer la hausse des taux des autres départements, ce qui entraîne toujours une augmentation au niveau de la région. Par contre, un net recul des cirrhoses dans tous les départements fait baisser le taux régional de plus de 6 points. De ce fait, la Bretagne n'est plus en tête des régions victimes de l'alcoolisme.

Centre

Le taux des décès par alcoolisme et psychose alcoolique qui demeure quasi stationnaire au niveau régional, ne rend pas compte des mouvements très sensibles accusés par les départements, notamment une baisse de plus de 4 points dans le Cher.

Par contre la sérieuse baisse du taux des décès par cirrhoses du foie affichée au niveau régional, est bien le reflet d'une baisse de tous les départements, celui du Cher excepté.

Champagne-Ardenne

On observe dans cette région un mouvement inverse à celui constaté jusqu'à maintenant : baisse de l'alcoolisme, hausse de celui des cirrhoses.

Au niveau départemental, seule l'Aube affiche un taux de mortalité par alcoolisme en hausse ; elle accuse en outre pour sa part, une augmentation considérable parmi la hausse générale des taux de mortalité par cirrhose.

Corse

Les taux sont en baisse, mais la plus caractérisée concerne les cirrhoses ; encore un effort dans ce domaine et la Corse sera championne toutes catégories...

Franche-Comté

Si les mouvements caractérisant les décès par alcoolisme et psychoses alcooliques restent modérés, par contre une très forte pous-

sée des cirrhoses en Haute-Saône, insuffisamment compensée par une baisse sensible dans le Territoire de Belfort, entraîne une hausse du taux régional.

Haute-Normandie

Baisse des cirrhoses sur l'ensemble de la région et des 2 départements qui la composent : mais hausse régionale du taux des décès par alcoolisme due à la forte poussée constatée en Seine-Maritime.

Elle reste la 4^{me} région française touchée par l'alcoolisme et la 3^{me} pour les cirrhoses.

Ile-de-France

Bien que les taux de mortalité par alcoolisme diminuent de façon sensible dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine (près de 2 points), le taux de la région n'accuse qu'une infime baisse.

Baisse également infime du taux de mortalité par cirrhose, où la diminution sensible constatée dans les Hauts-de-Seine et surtout la Ville de Paris, est annulée par une hausse quasi générale ailleurs, et principalement dans le Val-de-Marne.

Languedoc-Roussillon

Le titre de championne revient à cette région qui est la moins touchée de France. La bonne tenue de ses deux taux de mortalité par alcoolisme et psychose alcoolique, ou par cirrhoses, bien que le premier soit plus bas en Corse et le second plus bas dans le Midi-Pyrénées, reflète l'harmonie de ses mouvements. Cependant une légère hausse des décès par alcoolisme et psychose alcoolique en Lozère y est confrontée à une importante baisse en Pyrénées-Orientales.

Limousin

En ce qui concerne alcoolisme et psychose alcoolique, cette région accuse le mouvement de baisse. Par contre, les cirrhoses mortelles continuent d'augmenter, notamment dans la Haute-Vienne.

Lorraine

La Moselle voyait l'année dernière remonter son taux de décès par alcoolisme et psychose : elle continue accompagnée par les Vosges et la Meurthe-et-Moselle. Hausse également en ce qui concerne les cirrhoses, les Vosges exceptées. La Lorraine est la 4^{me} des régions touchées.

Midi-Pyrénées

Cette région accuse toujours le taux le plus bas en ce qui concerne les cirrhoses ; dans cette même optique, la Haute-Garonne est ainsi la championne de France.

Moins bien placée en ce qui concerne les décès par alcoolisme et psychose alcoolique dont le taux est cependant en légère baisse, elle a perdu cette année, au profit du Languedoc-Roussillon, son étiquette de région la moins touchée par l'alcoolisme en France.

Nord-Pas-de-Calais

Toujours 2^{me} pour l'alcoolisme et les psychoses alcooliques, le Nord-Pas-de-Calais a aggravé sa situation : il est aujourd'hui la première région française atteinte en ce qui concerne les cirrhoses, comme pour l'ensemble des causes de mortalité due à l'alcoolisme.

Pays-de-la-Loire

Les remontées des taux de décès par alcoolisme et psychose alcoolique en Loire-Atlantique et Maine-et-Loire, contribuent à aggraver légèrement le taux régional. Le taux des cirrhoses perd un point et demi au niveau de la région : la baisse est très importante en moyenne et une légère hausse cependant en Vendée. Les Pays-de-la-Loire ne sont plus que 5^{me} sur la liste des victimes.

Picardie

On constate dans cette région une régression des progrès accomplis dans les dernières années. Elle est aujourd'hui à nouveau la 3^{me} région française touchée par l'alcoolisme - psychose alcoolique, et la 11^{me} en ce qui concerne les cirrhoses.

Parmi les départements, l'Aisne se caractérise par une hausse de plus de 4 points de son taux de mortalité par alcoolisme et psychose alcoolique.

Poitou-Charentes

Alcoolisme et psychose alcoolique : des augmentations peu importantes en Charente, Charente-Maritime et Deux-Sèvres tirent néanmoins le taux régional vers la hausse ; par contre, le taux régional en baisse des cirrhoses résulte de la diminution massive constatée dans les Deux-Sèvres (7 points). Ce qui conduit ce département à afficher un des plus bas taux départementaux de décès par cirrhose en France.

Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Le département des Alpes de Haute-Provence, traditionnellement peu touché par l'alcoolisme, voit son taux en hausse de 5 points, mais le taux régional n'augmente que très faiblement. Du côté des cirrhoses, seules les Bouches-du-Rhône et les Alpes de Haute-Provence contrarient le mouvement général de baisse (importante dans les Hautes-Alpes et le Var) qui ne se transmet que très faiblement au niveau régional.

Rhône-Alpes

La hausse régionale minime des décès par alcoolisme et psychose alcoolique est bien le reflet des départements, 6 sur 8, et particulièrement dans la Drôme, Ardèche et Loire excepté. De même, la légère baisse du taux régional des décès par cirrhoses est la réplique du mouvement en baisse des 8 départements : la Drôme et l'Isère de façon particulièrement spectaculaire. Ces mouvements sont les mêmes au niveau de la région.

Certains facteurs sont à prendre en compte dans l'interprétation de ces statistiques.

Tout d'abord, nous disposons ici des résultats définitifs rapportés au département du domicile du décédé, alors que les statistiques précédemment diffusées étaient basées sur des résultats provisoires rapportés au département d'enregistrement du décès.

Ensuite, la population comptabilisée ici résulte d'une moyenne de tous les calculs de population effectués au cours de l'année ; le

chiffre de la population jusqu'ici utilisé était celui de la population au 1^{er} janvier de l'année considérée.

Enfin, il est certain qu'une étude portant sur les variations de ces chiffres au cours de périodes plus étendues conduirait à une analyse plus fine sur les tendances réelles des différentes régions.

Recueillis par
Alexandre ROUSSEL
auprès du Haut Comité
d'Etude et d'Information
sur l'Alcoolisme.

Les bons « outils » du militant en 1984

« Vie Libre » est un Mouvement d'action. Il a besoin de militants ayant une formation de base leur permettant d'agir près des malades et de leur famille, démontrant l'efficacité du « buveur guéri près du buveur à guérir ».

Pour mener à bien cette action, les militants doivent être conscients de leur rôle et respecter certaines règles que nous vous proposons dans l'article qui suit.

Qualités personnelles

- Pratiquer l'abstinence la plus totale de toutes boissons alcoolisées.
- Avoir du cœur, vouloir faire quelque chose pour les autres.
- Savoir prendre son temps.
- Etre réfléchi, équilibré, ne pas s'emballer (optimisme excessif), ni être trop facilement « déballé ».
- Savoir encaisser des paroles vexantes, surtout de la part des malades.
- Ne pas avoir honte de son passé, ne pas oublier ce qu'on a été.
- Parler davantage du présent et sans orgueil.
- Savoir être attentif aux autres, leur permettre de s'exprimer, savoir écouter longuement.
- Etre joyeux.
- Avoir le sens de la gratuité. Notre récompense, c'est la bonne

marche de l'équipe de base de la section et la guérison des malades.

- Avoir le souci de se documenter ; celui qui croit tout savoir ne sera jamais un bon militant.
- Vouloir se former ; écrire ses réflexions, préparer par un écrit un thème d'étude.
- Etre maître de soi, patience, douceur.

Action menée en équipe avec « Vie Libre »

- Agir en famille, l'action doit être menée avec le conjoint, ou, au moins, être partagée avec lui et les enfants.
- Importance capitale de l'abstinence familiale.
- Importance du « nous » Vie Libre. Ce n'est pas une personne, mais une équipe.
- Respect des membres ; par exemple, on ne les critique pas dans des lieux publics.

● Donner aux nouveaux des idées, des slogans pour se défendre.

● Complémentarité : chacun selon ses moyens, responsabilité de section, trésorerie, secrétariat, visites dans les hôpitaux, loisirs, etc...

● Concertation : avant d'agir, consulter les responsables concernés.

● Voir le problème dans son ensemble, chercher celui qui est le mieux placé pour agir (carte de relation équipe de base).

● Collaboration avec d'autres, dans les quartiers, les usines, les services médico-sociaux, etc...

● Etre persévérant malgré les embûches.

● Un militant a le souci de former à son tour des militants, des responsables, il faut aider le nouveau à s'engager progressivement.

● Veiller à ce que les plus modestes soient toujours à l'aise avec nous. Attention aux isolés.

● Révision : savoir s'arrêter, revoir son activité, échanger avec les autres, faire le point (révision faite en équipe de base).

Au service des malades alcooliques

- Savoir attendre le moment (patience), mais aussi saisir toutes les occasions.
- Contacter le malade seul et non devant des copains de travail.
- Ne jamais juger un malade, pas plus une femme qu'un homme.
- Savoir s'adapter, paroles dosées, surtout dans un premier contact.
- Action continue.
- Permettre au malade de s'exprimer librement, longuement.

Soucieux de la prévention

- Expliquer partout ce qu'est « Vie Libre ».
- Faire changer les habitudes.
- Information de personnalités.
- Obtenir la pose d'affiches (mairie, usine).
- Obtenir le choix dans toutes les réceptions.
- Lutter afin que les lois soient appliquées.
- Réclamer l'interdiction des boissons alcoolisées, dans les fêtes foraines et les stades.
- Se documenter sur les causes sociales et économiques, de l'alcoolisme et les combattre en collaborant avec d'autres personnes ou institutions.

Malgré et par les affrontements

- Du choc des idées jaillit la lumière. Personne n'a toute la vérité.
- Agir en adulte : exprimer ses problèmes et objections, aller vers les autres, le militant refuse le chantage et la démission.
- Dans la mesure où nous croyons en notre action et avons des personnalités différentes, naissent des affrontements, ils sont l'occasion de réfléchir ensemble, de s'enrichir, de mieux construire, à condition de maintenir un climat de respect, d'amitié. Le militant sait protester quand il le faut, comme il faut.
- Les problèmes et conflits, bien solutionnés, forment les militants et rendent les sections plus efficaces.

Louis LE BLEVEC

Ecrire dans LIBRES et AGIR

Rapporter votre action,
vos réflexions, idées...

Ça dépend de vous !

Oui, il dépend des correspondants-diffuseurs que nos revues soient encore davantage rédigées par des militants à la base. C'est la volonté des comités de rédaction... Alors... Suivez-nous !

Fiche type de proposition d'article

NOM Prénom

Adresse

N° de Téléphone :

Correspondant-diffuseur
du département de

Idée d'article :

Revue proposée : LIBRES AGIR

Rubrique proposée :

Rédacteur proposé :

Parution souhaitée en :

Envoyez votre proposition à : Comité de Rédaction Libres (ou Agir) - Secrétariat National Vie Libre - 8, Impasse Dumur - 92110 Clichy.

Le fonctionnement des C.C.P.

Comment se présentent les cartons pour les spécimens de signatures aux chèques postaux et comment les compléter.

Vous avez élu ou réélu votre bureau de section ou de C.D. et vous avez désigné les signataires aux C.C.P.

Nous en profitons pour vous rappeler que vous devez désigner au moins 3 personnes pour la signature des chèques, car pour être valable, un chèque de virement doit comporter deux signatures conjointes et solidaires.

Pourquoi 3 personnes ? En cas de défaillance de l'une d'entre elles.

D'autre part, pour avoir la signature au C.C.P., il faut être majeur, c'est-à-dire avoir 18 ans, et ne pas être le conjoint d'un autre signataire.

Donc votre bureau est constitué, vos signataires aux C.C.P. sont désignés.

Vous devez envoyer l'extrait de délibération de votre assemblée générale qui a procédé à cette élection et à cette désignation au : Secrétariat National « Vie Libre », 8, Impasse Dumur, 92110 CLICHY.

Cet extrait devra comporter les indications suivantes :

- Fonction dans le bureau (Président, Secrétaire, etc...)
- NOM et Prénoms
- ADRESSE complète
- Date et lieu de naissance (très important)
- Profession
- N° de la carte rose.

Les membres du bureau énumérés, vous indiquerez à la suite :

● les trois personnes accréditées pour signer les chèques postaux ;

● l'adresse où le Centre de Chèques Postaux devra adresser les extraits de compte, soit au

siège de section, soit à l'adresse d'un des signataires.

Voilà pour un premier temps. Maintenant, que va-t-il se passer ?

Le Secrétariat National a en mains votre extrait de délibération.

Ce dernier sera soumis au Conseil d'Administration et la décision du Conseil d'Administration sera adressée au Chef de Centre des Chèques Postaux de Paris qui fera procéder à l'établissement et à l'envoi à la section ou au Comité Départemental, des fameux petits cartons, où les personnes accréditées devront apposer leur signature.

Comment se présentent ces cartons :

PREMIERE CASE :

Désignation du titulaire

Vous avez dans cette case : le Centre de Chèques où votre compte est ouvert, le n° de votre compte et l'intitulé du compte comme vous l'avez indiqué dans l'extrait de délibération.

DEUXIEME CASE :

Nationalité, profession

Ne rien écrire dans cette case.

TROISIEME CASE :

Signature du titulaire

« VIE LIBRE » étant un Mouvement National, le titulaire du compte est donc le Président National.

Laisser cette case en blanc.

QUATRIEME CASE :

Signature des personnes accréditées

Ce n'est qu'à partir de cette case que vous intervenez en portant les unes à la suite des autres, les signatures des personnes que vous avez accréditées à signer lors de votre assemblée générale, en même temps que l'élection du bureau.

Exemple : M. DURAND Paul

Signature : DURAND

Sur le « Recto » du carton, une seule case figure. Quatre cases sont prévues au « Verso », que vous utiliserez pour les deux autres personnes désignées à signer.

Les deux dernières cases non utilisées seront barrées en croix.

Nous vous rappelons que les Chèques Postaux ne tolèrent pas les ratures, donc soyez vigilants à bien signer dans les cases qui vous sont imparties, ainsi qu'à la forme de votre signature habituelle.

Ces formalités accomplies, attention tous les spécimens ne sont pas recueillis, il manque celui du Président National.

Pour cela, vous devez adresser les deux cartons au :

SECRETARIAT NATIONAL VIE LIBRE, 8, Impasse Dumur, 92110 CLICHY, qui se chargera de faire signer le Président et de transmettre ensuite les cartons au Centre de Chèques désigné dans case n° 1.

Le Trésorier National,
Louis JONQUET.

Se sentir du monde populaire

Comme un arbre, l'homme a ses racines. Comme un arbre, il grandit, il pousse. Comme un arbre, il peut prendre de l'envergure.

L'homme, dès sa naissance et dès sa première minute, écrit son histoire, il va faire sa route, son chemin, sa vie.

La Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, décrétée par l'Assemblée Nationale dans la séance de Août 1789, acceptée par le Roi, stipule dans l'article premier :

« Les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits, les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune. » Où en sommes-nous deux siècles plus tard ?

Depuis longtemps, à l'intérieur du Mouvement, beaucoup d'entre nous s'interrogent, quant à l'importance et la dimension à accorder à cette appartenance au monde populaire et ses distinctions sociales.

Se sentir du monde populaire n'est-ce pas d'abord une mentalité liée aux conditions de vie en général ?

Donnons-nous quelques réponses, venant de pré-sections, ayant répondu au questionnaire relatif à notre Charte, lorsqu'elles ont sollicité leur reconnaissance en section.

Minihy - Tréguier

Dossier présenté le 23.11.79

« Dans notre pré-section, nous appartenons tous au milieu populaire. Notre façon de vivre n'est pas basée sur le profit, mais du souci de ce que sera le lendemain.

Salaire décent pour tout le monde, du travail et non du chômage. Moins d'intermédiaire pour les ruraux et petits commerçants. Une couverture sociale honnête pour les artisans. Le droit aux loisirs pour tous. »

Montgeron

« Tout le monde est d'accord sur l'appartenance au monde populaire. Si notre référence au milieu populaire est certaine, elle ne constitue pas un racisme par rapport aux autres milieux, et nous acceptons toute aide pour autant qu'elle ne nous fasse pas perdre notre indépendance et ne constitue pas une tutelle. »

Estrées - Saint-Denis

Dossier présenté le 25.4.80

« Si nous n'étions pas de ce monde populaire, comment irions-nous militer chez des malades qui sont dans la misère et comment pourrions-nous les comprendre ? »

Thourotte

Dossier présenté le 25.4.80

« Nous sommes convaincus d'appartenir à un Mouvement populaire, car nous sommes tous des salariés, qui avons l'esprit de ce milieu. Nous avons le souci constant de lutter contre les causes de l'alcoolisation et de l'alcoolisme. »

Quimper

« Que nous appartenions au milieu rural, ou au milieu ouvrier, nous sommes tous placés devant l'incertitude du lendemain. L'avenir est incertain pour tous.

Les difficultés financières se font sentir, dès lors que l'on veut construire ou aménager son habitation, s'outiller, pour améliorer ses conditions de travail.

Pour les enfants, les études coûtent cher. Les bourses sont minces. C'est bien là que l'on sent la différence entre les classes sociales. Quant aux jeunes agriculteurs qui s'installent, ils doivent faire face à de grandes difficultés, et s'endetter pour pouvoir mettre sur pied quelque chose.

C'est entre nous, qui vivons des conditions de vie semblables, que nous pouvons comprendre. Comment pourrions-nous être à l'aise si, parmi nous, il y avait un P.D.G., un avocat ? Il y aurait un fossé de créé, une barrière, et cela ne peut exister entre nous, si nous voulons nous retrouver dans une véritable amitié et à l'aise.

Entre gens du même milieu, nous sommes plus libres et chacun peut s'exprimer. »

Vitré

« Nous appartenons tous au milieu populaire, chacun vit plus ou moins de son travail. L'insécurité de l'emploi pèse sur le milieu populaire.

Pour se comprendre, il faut être du même milieu et vivre les mêmes difficultés, lutter ensemble contre les causes de l'alcoolisme. »

Voilà quelques réponses, qui sont d'abord la réflexion d'équipes, à partir d'un vécu.

Le chemin parcouru par chacun fait ressortir bien des points communs, tels que difficultés, incertitude du lendemain, soucis quotidiens, mais en même temps une envie de vivre, de réussir, de partager et de s'exprimer.

Les distinctions sociales du monde populaire, du monde qui produit, sont honorables et respectables. Pour s'affirmer, pour améliorer nos conditions de vie, pour être heureux, nous avons une grande distinction par rapport aux gens riches ; il faut lutter, se battre pour réussir sa vie.

Notre richesse d'être est certaine. Notre mentalité nous appartient. Celle-ci est, au sens large, un phénomène spécifique du milieu auquel nous appartenons, nous participons. Cette mentalité n'est pas forcément un esclavage. Car alors, comment se dépasser, arriver à s'ouvrir pour découvrir et peut-être accueillir tout ce qu'il y a de positif dans les autres ?

Mais sans racines...

Albert GRELIER

Le stage de Voiron : un succès

Du 3 au 8 octobre 1983, à Chatenay-Malabry et du 5 au 10 décembre 1983 à Voiron, les stages ont rassemblé 20 participants à Chatenay-Malabry, 35 participants divisés en 2 groupes à Voiron.

Animateurs Culture § Liberté : Pierre et Marie-Thérèse. **Animateurs « Vie Libre » :** Suzanne, André, Louis.

20 femmes étaient inscrites à ces stages, dont 6 buveuses guéries, 32 buveurs guéris et 3 abstinents volontaires. A noter la présence de 9 couples.

Formation et revalorisation

Ce stage avait deux objectifs :

- Faire une formation orientée vers l'action de « Vie Libre ».

- Permettre aux stagiaires une revalorisation, une analyse des « conditionnements » de commerce, pour les moins anciens à s'exprimer devant un groupe.

Une formation orientée vers l'action dans « Vie Libre ».

- Une journée est consacrée spécifiquement à « Vie Libre » : le fonctionnement du Mouvement et la pyramide.

- Toutes les propositions d'exercice prennent comme point de départ, l'action dans « Vie Libre ».

- Prise de parole individuelle, présentation de « Vie Libre » dans une école, une entreprise...

- Discussion avec un malade.

- Travail de groupe, réunion de section ou groupe de base.

- Une intervention d'un médecin a lieu une demi-journée sur la maladie alcoolique.

- Des réponses aux questions des participants ou des renseignements donnés dans le dossier (1) sur des sujets tels que la justice, la Sécurité Sociale, le Mouvement ouvrier, les représentants dans l'entreprise, etc...

- Une analyse de la manière dont le Mouvement ouvrier a réussi à faire progresser ses avantages matériels et ses droits.

Une revalorisation :

- Dans leur expérience, ils ont souvent vécu le poids de l'autorité et du savoir. Il leur est proposé, dès le départ, de pouvoir influencer le déroulement du stage et les questions abordées, ceci en leur demandant de se présenter suivant les critères définis par le groupe et de dire individuellement leurs objectifs pour le stage.

Faire part de son expérience

En comparant ensuite leurs objectifs et le plan du stage prévu avec le Comité National « Vie Libre », on peut se référer à ces objectifs communs tous les jours, ou en milieu de stage.

- Ceci montrant aux stagiaires qu'ils ont un pouvoir, et les encourageant à participer avec le plus possible d'autonomie.

- Permettant aux animateurs de voir si les moyens qu'ils prennent, correspondent bien toujours à la demande.

- A travers l'analyse de deux textes, l'un « une expérience révélatrice » permettant de comprendre ce qui a été vécu à l'école, et un autre permettant de voir comment on diminue le droit à la parole des gens.

- En prenant tous les moyens possibles pour que tous les participants puissent s'exprimer à partir de leurs expériences.

- Travail de petits groupes pour favoriser l'expression orale et l'écrit.

- Interview devant le groupe, ou improvisation sur un sujet connu, aide à un malade.

- Animation, travail de petits groupes avec observation.

Ces propositions offrent des moyens aux stagiaires qui le veu-

lent pour s'exprimer et analyser les conditions de la communication.

Une bonne ambiance

Ce stage s'est déroulé dans une très bonne ambiance avec amitié vraie, ce qui a permis à tous et à chacun individuellement de s'exprimer, de participer librement sans contrainte.

Au début du stage, on a constaté le blocage de quelques-uns, mais très rapidement, cette situation évoluera grâce à une meilleure connaissance les uns des autres, la simplicité de chacun et une méthode de travail acceptée par tous, que chacun avait la possibilité de remettre en cause.

Par contre, nous sommes très surpris que beaucoup de stagiaires ne connaissent pas ou très peu le fonctionnement et les structures du Mouvement « Vie Libre ». Pourquoi ne les connaissent-ils pas ?

Une nouvelle fois, nous constatons que les démarches en vue d'obtenir une prise en charge financière des frais de stage, ne sont pas faites ou mal faites, ce qui amène la prise en charge de presque tous les stagiaires par le Comité National. De ce fait, la facture est très lourde, ce qui n'améliore pas les finances du Mouvement.

Nous pensons que l'ensemble des stagiaires ont reçu une information et une formation « Vie Libre » et que leur objectif sera de faire partager à leur retour, tous les acquis de cette semaine de formation.

Suzanne, André et Louis

(1) Dossier fourni à tous les stagiaires par Culture et Liberté avec les documents ayant trait aux sujets proposés dans ce stage.

STAGES VIE LIBRE

A l'issue des stages effectués de octobre à décembre 1983,
les participants ont exprimé leurs satisfactions et leurs désirs.

AVANTAGES DU STAGE

✓ Découverte Vie Libre	18
médecine	13
Lois, Mouvement Ouvrier	10
Découverte personnes	8
Expression individuelle	15
groupe	18
écoute et patience	7
globale	3
Vie du stage	13
Comprendre ou parler	
au malade	7
Plusieurs méthodes	2
Confrontation point de vue	2
Prise de notes	2
Droit à l'erreur	1
Synthétiser	1
Assurance de soi-même	1
Prise de responsabilités	3
Faire connaître le travail	
en équipe	21

STAGES SOUHAITES :

Expression orale	
Relations humaines	
Corporelle	6
Techniques expression	3
Animation groupe	1
Vie Libre	4
2 ^{me} degré	3
Sécurité Sociale	5
Connaissances droits	
Société	3
Démarches différentes auprès	
d'organismes	4
Démarches administratives	2
Ecoles, collèges, industries	1
Vie section, gestion	
plan de travail	4
Manuel	2
Santé	1
Pers. âgées - vieillissement	1
Prud'homme	1

A DEVELOPPER :

Ecrit	1
Finances	1
Organisat. Monde Ouvrier	1
Sécurité Sociale	2
Entreprise	1
Travail section	1
Compte rendu	1

DIFFICULTES A :

Prendre la parole	12
De se taire	2
Ecrit	1
Connaissances	1
Compréhension	1
Responsabilités V.L.	1
Exprimer toute sa pensée	1
Début	1
Social, entreprise	1
Papiers administratifs	3

Donnons-nous les moyens pour mener une action efficace

Afin de pouvoir s'informer, informer et former, le
Comité National a mis à votre disposition les moyens
suivants.

L'AGENDA :

Il vous permettra d'informer le public sur ce qu'est VIE LIBRE, et il vous aidera à mieux gérer votre temps.

Si vous voulez des agendas, passez vite vos commandes car le stock s'épuise.

Prix de vente : 10,00 F (facturé 8,00 F aux sections).

LES EDITIONS NATIONALES :

UNE NOUVELLE MANIERE DE VIVRE

C'est notre premier livre national, et un excellent moyen de tra-

vail, tant auprès du malade qu'auprès des organismes que vous côtoyez tous les jours.

JEUNES ET LIBRES

Notre deuxième Edition Nationale. Ce livre vous permettra de mieux présenter et situer notre action auprès des jeunes.

Les prix restent inchangés depuis septembre 1982.

UNE NOUVELLE MANIERE DE VIVRE : 43,00 F + frais de port 9,20 F.

Pour 5 achetés 1 gratuit.

Pour 10 achetés 2 gratuits.

JEUNES ET LIBRES : 35,00 F + frais de port 6,30 F.

Pour 5 achetés 1 gratuit.

Pour 10 achetés 3 gratuits.

LIBRES SPECIAL JEUNES N° 135 :

C'est aussi un moyen de travail de tous les jours qui vous permettra d'informer le public, sur l'action que VIE LIBRE mène chez les jeunes.

Son prix : 4,00 F l'exemplaire.

Pour 50 exemplaires 185,00 F.

La main

La maladie alcoolique touche bien tout le corps. Les mains touchées peuvent entraîner l'annulation de tout rapport affectif.

Nous savons que l'alcoolisme détruit les organes, diminue la résistance, abaisse la vue, rend irritable.

Alors peut-on affirmer que les mains sont aussi utiles que les yeux ?

Oui, la main dans la main, quelle poigne pour la vie. La main ouverte pour le contact, l'accueil, qui exprime un possible inespéré.

La main de mon père, avec ses attentions tendues et sa force protectrice. La main de ma mère, qui rassurait, qui caressait.

Combien d'enfants souffrent d'un papa ou d'une maman alcoolique. La force protectrice de la main paternelle devient souvent une force brutale. La main de la maman, lorsqu'elle est malade alcoolique, rassure-t-elle toujours son enfant, son bébé, lorsqu'il attend cette caresse, qui assure, qui apprend à sourire ?

La mère possède dans ses mains tout un savoir, celui de la caresse, du blottissement, du nourrir et du sourire.

Le père tient assurément un autre langage ; tirer son enfant vers la découverte de la société des hommes, qui permet de grandir.

Les mains du père sont faites pour montrer le chemin, guider, prévenir quand il le faut. Mains pour créer, ajuster, montrer, accompagner l'enfant, jusqu'à l'étape, où il sera reconnu homme dans le monde des hommes.

La chaleur des mains

Nous, militants « Vie Libre », nous savons que de nombreux parents n'arrivent plus à se servir de leurs mains, parce que la maladie alcoolique les en empêche.

La chaleur des mains devient vite froideur, très vite elles renoncent aux gestes de tendresse, aux contacts, aux bercements.

Les yeux, d'un papa et d'une maman, sont indispensables, pour voir grandir leur enfant, comme les mains qui retiennent, qui agrippent. La poigne du père, la main affectueuse de la maman, témoignent et s'inscrivent dans l'âme de l'enfant, de tous les enfants.

La maladie alcoolique est à la limite une forme d'amputation des mains, chez l'adulte, qui enlève très souvent aux enfants, cette présence paternelle qui fait signe, et cette main de la maman toujours attentive à prévenir les écarts.

Oui, la maladie altère souvent le caractère et l'expression des mains.

Albert GRELIER

« VIE LIBRE » — CULTURE ET LIBERTE STAGES 1984

1°/ . du 14 au 19 Mai à Dinard (Ille et Vilaine).

2°/ . du 10 au 15 Septembre à Chatenay Malabry (Hauts de Seine).

3°/ . du 2 au 7 Juillet à Wattignies (Nord).

4°/ . du 3 au 8 Décembre à Voiron (Isère).

Renseignements et inscriptions pour les stages 1 - 2 - 4 à Culture et Liberté — 73, rue des Héros Nogentais — 94130 NOGENT SUR MARNE — Tél. (16.1) 872.50.30.

Renseignements et inscriptions pour le stage 3 à Wattignies, COMITE REGIONAL « VIE LIBRE ».

JOURNEES NATIONALES VIE LIBRE

Pour les journées nationales de Juin, prévoyez une bibliothèque et, dès maintenant, vous pouvez passer vos commandes.

Si vous désirez les livres Nationaux en dépôt, « Une Nouvelle Manière de Vivre » - « Jeunes et Livres », c'est possible mais à condition de :

- les commander assez tôt ;
- faire attention qu'ils soient en bon état ;
- nous retourner les invendus dans les 15 jours qui suivent la manifestation.

Sinon la totalité vous sera facturée.

Le Secrétariat National

RENCONTRES NATIONALES 1984

4 mai : Conseil d'administration.

5 et 6 mai : Comité national.

21 septembre : Conseil d'Administration.

22 et 23 septembre : Comité national.

25 octobre : Conseil d'administration.

26 octobre : Comité national.

27 et 28 octobre : **CONSEIL NATIONAL A VICHY.**

14 décembre : Conseil d'administration.

15 et 16 décembre : Comité national.

Réflexion d'un militant quelques jours avant sa mort

Tous les ans, à chaque Conseil National et depuis 1978, le problème des non-renouvellements et la stagnation du Mouvement au point de vue adhérents est posé.

Comme le disait André Talvas au Conseil National de 1978, si chaque malade guéri faisait un nouvel adhérent, la question serait réglée !

Posons-nous la question de savoir combien avons-nous de militants (des vrais) parmi nos 22.000 adhérents ?

Je trouve formidable de voir ce que le Mouvement a fait depuis 30 ans avec si peu de personnes.

Finalement « Vie Libre » repose sur quelques éléments qui, ensemble, savent avec volonté, détermination, faire l'avancée que nous connaissons.

Il ne s'agit pas d'être carte rose, sous prétexte de faire un chiffre ou par sensibilité, ce qui ne rend pas service à celle ou celui à qui on la donne, car celle-

ci est trop souvent remise à des malades non guéris, ce qui en retire la valeur et le respect qui est avant tout le symbole de l'abstinence.

Un ciment solide

S'il est vrai que l'équipe de base est l'essence même du Mouvement, celle-ci figure davantage sur le papier que sur le terrain. Trop de sections se considèrent comme des amicales et pensent plus aux loisirs qu'à l'action « Vie Libre ». Et la Charte, combien la lisent ?

Le Mouvement possède des structures bien équilibrées et fonctionnelles, certaines difficultés apparaissent, à les mettre en place, et surtout à les faire respecter.

Nous constatons aussi, que ceux qui ont des responsabilités, manquent parfois d'expérience, d'ancienneté. On les « pousse » un peu vite. Une bonne connaissance du Mouvement s'impose.

Le manque de confiance, de compréhension, les clans qui se forment à la base sont très nuisibles au Mouvement.

Eviter de faire un état dans l'état passe par le respect de la Charte, seul moyen d'instaurer un esprit d'unité nationale.

Savoir avancer ensemble

S'il n'est pas permis à tous de marcher au même rythme, chacun apporte ce qu'il peut. La formation permettra à quelques-uns d'assurer cette promotion à laquelle ils aspirent, une maîtrise de soi, une « sûreté » leur permettant de faire de l'action représentative, ce qui n'est pas évident pour tout le monde, car il y en a qui ont leur « Vie Libre » à eux, qui n'a rien à voir avec les données fondamentales du Mouvement.

Enfin, comment une personne, qui n'est pas malade guéri, ou abstinente volontaire, peut-elle convaincre un malade à guérir ?

— Où peut-elle trouver cet accent de sincérité ?

— Où prend-elle cette foi dans l'avenir, et que la cause qu'elle plaide est juste ?

— Peut-on convaincre les autres, si nous ne le sommes pas nous-mêmes ?

C'est un manque d'honnêteté, qui est peut-être valable en politique, mais pas à « Vie Libre » !

Jean GAILLARD

DOCUMENTS DISPONIBLES DU MOUVEMENT VIE LIBRE AU SECRETARIAT NATIONAL, 8 Impasse Dumur, 92110 CLICHY

ACTION DE BASE

Une Grande Espérance	0,55	Un médecin vous parle	1,00
VIE LIBRE, Pourquoi ?	0,65	Esprit du Mouvement	1,00
Lettre aux Epoux	0,60	LIBRES Spécial Vert	1,80
Des épouses vous parlent	0,55	Magazine XX ^{me} Anniversaire	1,50
Un témoignage (Dr Baroukel)	1,00	LIBRES au numéro	3,65
Pour vous Madame	0,70	Carte Postale Groupe ou Arbre	1,60
Les rechutes	1,00	Affiche verte « Les Buveurs... »	1,30
Conseils aux Malades	1,10	Affiche Groupe ou Arbre	4,00
Nécessité et Cond. Amitié	1,10	Affiche Action au Travail	1,00
LIBRES JEUNES (N° 135)	4,00	Guide Correspondant-diffuseur	10,00

2 livres édités par Vie Libre



Prix 43 F - Port 9,20 F

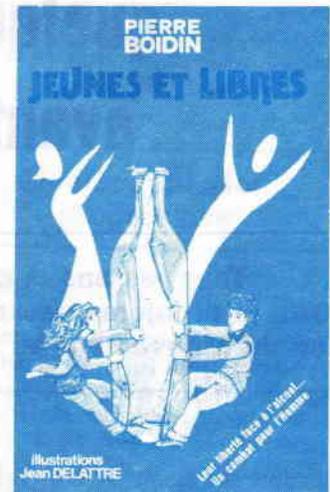
Coup sur coup, Vie Libre a édité deux livres. Le dernier : « Jeunes et Libres ».

Dans cet ouvrage, les articles, les enquêtes, les témoignages alertent l'opinion publique sur la dangereuse alcoolisation que subissent, ou choisissent même parfois, trop de jeunes.

Un livre au service des enfants, des jeunes, des parents... et pour tous ceux qui veulent vivre plus libres.

« Jeunes et Libres » et « Vie Libre, une nouvelle manière de vivre », deux livres à lire et à faire lire. Deux livres à offrir.

A commander au Secrétariat National Vie Libre - 8 Impasse Dumur - 92110 Clichy.



Prix 35 F - Port 6,30 F

3 moyens au service de notre action

le guide du correspondant-diffuseur

Alors que se poursuit la mise en place des correspondants - diffuseurs, voici un moyen qui leur sera très utile.

Le guide du correspondant - diffuseur, un outil indispensable pour développer la qualité de notre presse.

BON DE COMMANDE DU GUIDE DU CORRESPONDANT-DIFFUSEUR

NOM Prénom
 Responsabilité
 Adresse

Nombre d'exemplaires à 10 F - Total

A envoyer à : Secrétariat National VIE LIBRE,
 8, Impasse Dumur, 92110 CLICHY

C.C.P. MOUVEMENT VIE LIBRE 10 499.03 E PARIS

Aucune commande ne sera servie sans son règlement

Supplément à Libres n° 145. Directeur de la Publication : Albert Grelier. Secrétaire de rédaction : Dominique Lin. Comité de rédaction : Albert Grelier, Maurice Leborgne, Louis Le Blevec, André Levert, André Puche, Alexandre Roussel. Rédaction - administration : 8, impasse Dumur, 92110 Clichy, tél. 739.40.80. Imprimerie du Vivarais, 07100 Annonay cedex. Commission Paritaire CCPAP 50560.